

# MAÎTRISER LE DROIT DES SOCIÉTÉS - CURSUS VIDÉO



3JU03

2h40 dont 30 min d'encadrement 250,00 €<sup>HT</sup>

## Objectifs

Comprendre et maîtriser les caractéristiques juridiques, fiscales et sociales des principales sociétés commerciales au regard de l'actualité législative et notamment de la loi Macron du 6 août 2015, ses décrets d'application et l'ordonnance du 10 février 2016

### Profil Stagiaire(s)

collaborateurs des services juridiques et comptables et toute personne intéressée par le droit des sociétés

### Profil Animateur(s)

Cette formation a été conçue par un consultant expert en Droit des affaires

### Concepteur des modules

Spécialiste de la modalité de formation à distance

## Contactez-nous

Conseiller formation  
09 88 66 10 00  
inscriptions@demoss.fr



## MODULES

### Test Amont

Ce parcours débute par un test de connaissances composé d'une série de 20 questions qui permettent de positionner et anticiper les besoins d'accompagnement de l'apprenant

### Vidéo : Maîtriser le Droit des Sociétés

90 min de formation digitale en 18 séquences pour comprendre, acquérir et approfondir ses connaissances sur la thématique

### Test Aval

Le test aval, composé également de 20 questions, est l'occasion d'évaluer sa progression au terme des différentes étapes du parcours. Il permet d'évaluer ses points de progrès et d'avoir une vision claire des compétences acquises et des axes d'amélioration à travailler

## Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ».

Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning à base de vidéos.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.



# MAÎTRISER LE DROIT DES SOCIÉTÉS - CURSUS VIDÉO

3JU03

2h40 dont 30 min d'encadrement 250,00 €<sup>HT</sup>

## Méthode pédagogique

Une formation rapide à base de séquences vidéo :

2 quiz de 20 minutes chacun

1h30 de vidéos

30 min d'encadrement par email